# LES JUSTICES TRANSITIONNELLES ?

Depuis la Seconde Guerre mondiale, plusieurs juridictions internationales ont été créées dans le monde, en réponse aux crimes internationaux qui ont été perpétrés. Elles sont connues du grand public. Elles ne constituent toutefois pas la seule réponse.

Différents processus peuvent être mis en place par les sociétés qui ont fait face à des crimes de masse, des dictatures et/ou des violations graves et répétées des droits humains afin de constituer un état de droit et trouver les conditions d'une paix durable. Cette diversité, regroupée sous le vocable de justices transitionnelles, s'articule en 5 branches qui peuvent intervenir de manière concomitante ou tout à fait indépendante :

- La recherche de la vérité à travers par exemple la mise en place de Commissions de vérité et/ou de réconciliation.
- L'établissement de la responsabilité des auteur-es de crimes par l'engagement de poursuites judiciaires ou des modes alternatifs de résolution de conflits.
- L'analyse de l'ensemble des réparations possibles.
- Les garanties de non-répétition par le biais de réformes institutionnelles.
- La mémorialisation par les démarches artistiques et la création de lieux de mémoire.

Pour appréhender ces périodes de transition, tenter d'en tirer un enseignement, nous développons une approche transversale, interdisciplinaire, multiculturelle et inclusive.

Ces cinq processus seront étudiés au regard de plusieurs cas pratiques afin d'envisager la manière dont ils incluent les diverses composantes de la société et dont les victimes sont en mesure d'y participer, s'y opposent ou les soutiennent.

# RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Régime(s) d'étude

Formation continue - Certification

Date de début de candidature

1er juillet 2024

Date de fin de candidature

13 octobre 2024

Date de début de la formation

7 janvier 2025

Précision du rythme

Cours en présentiel: 90 h

Rencontres en ligne

(à raison de 2,5h/semaine): 60 h

Films, vidéos et articles: 120 h

Mémoire (rédaction et

encadrement): 160 h

TOTAL - Travail

hebdomadaire estimé: 8-12 h

Crédits: 15 ECTS









Photo: Marie-Françoise Plissart

### LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Des cours théoriques alternent avec des séminaires au cours desquels des contextes particuliers sont étudiés en mobilisant des académiques, et des actrices et acteurs de terrain.
- Le programme rassemble des <u>enseignantes belges et</u> <u>étrangerères</u>, des professeures d'université, des membres d'institutions internationales et d'O.N.G. ainsi que des actrices et des acteurs de terrain qui ont une expertise reconnue en justices transitionnelles.
- Le <u>programme</u> est structuré en 8 Unités. La 1ère est consacrée à la définition des concepts. Les 5 suivantes correspondent aux piliers des justices transitionnelles (vérités, responsabilités, réparations, garanties de non-répétition, mémorialisation). La 7e unité propose une analyse transversale sur les défis environnementaux et de migrations. La 8e unité consiste en l'accompagnement du travail de fin d'études (TFE) sur une problématique en lien avec les cours.
- La dimension artistique et culturelle prend une place importante. La question genre ainsi que celle liée aux décolonialités traversent l'ensemble des unités.
- La formation est compatible avec une activité professionnelle ou la poursuite d'un autre enseignement. 75% des cours et de l'accompagnement sont en ligne et 25% en présentiel durant les 3 semaines du 19 mai au 10 juin 2025.
- Chacune des 35 participantes bénéficie d'un suivi personnalisé et adapté pendant tout le programme de cours.
- L'approche participative est promue et renforcée durant la période des cours en présentiel.

#### PROFIL DES PARTICIPANT·E·S

Vous avez finalisé un diplôme universitaire (en art, en coopération internationale. en droit. en histoire. communication, en en journalisme, en sciences politiques, etc.) La résolution des conflits vous intéresse ainsi que la manière dont une société conçoit et organise une transition vers un vivre ensemble après avoir été confrontée à des crimes de masse et/ou un régime autocratique.

Vous êtes activiste, artiste et/ou impliquée dans un secteur professionnel en lien avec les justices transitionnelles.

Vous êtes porteureuse d'un projet, vous faites part d'une expérience pertinente et vous êtes intéressée par une analyse globale et interdisciplinaire.

Vous avez le souhait de travailler et réfléchir en groupe, avec des personnes aux parcours variés et issues de disciplines différentes, sur la question des justices transitionnelles.

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Donner aux actrices et acteurs de terrain et à celles et ceux qui veulent appréhender les fondamentaux des justices transitionnelles une formation interuniversitaire et interdisciplinaire, en français.
- Créer un espace de réflexion interdisciplinaire et de dialogue sur la notion de justices transitionnelles incluant universitaires et acteurs de terrain.



## EN PRATIQUE

- Maximum 35 participantes, 6 mois de cours (du 7 janvier 2025 au 30 juin 2025) avec des cours virtuels et 3 semaines de cours en présentiel à Bruxelles, du 19 mai au 10 juin 2025.
- Inscriptions clôturées le 13 octobre 2024.
- Lettre de motivation et CV à envoyer à certificatjt@uclouvain.be.
- Frais d'inscription: 1 500 euros.
  (Les frais de voyage et de séjour pendant les 3 semaines de présentiel à Bruxelles ne sont pas inclus dans les frais d'inscription).
- Des bourses sont disponibles via l'ARES pour les résidentes de pays partenaires et via RCN Justice & Démocratie pour les résidentes en Belgique. Les informations relatives aux critères d'éligibilité sont uniquement disponibles via ces deux organismes.